

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 12 juin 2017

Tendances conjoncturelles de la Réunion

au 1^{er} trimestre 2017

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note de conjoncture¹ trimestrielle. Le renforcement de la confiance des chefs d'entreprise au premier trimestre 2017 est rassurant et de bon augure pour les trimestres à venir.

- En hausse pour le quatrième trimestre consécutif (soit +4,2 points au total), l'indicateur du climat des affaires (ICA) qui traduit l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, s'établit désormais à 102,9 points, ce qui confirme le maintien, voire le renforcement d'un contexte conjoncturel favorable.
- Dans un contexte de légère remontée des prix, la consommation des ménages reste vigoureuse. La croissance soutenue des importations de biens d'équipement du foyer en est le témoin (+3,5 %).
- L'opinion des chefs d'entreprise sur leurs effectifs reste positive, ce qui se retrouve dans la progression des offres d'emploi collectées à pôle emploi (+6,9 % à fin mars 2017 par rapport à décembre 2016). Les professionnels interrogés prévoient une hausse de leurs effectifs pour le prochain trimestre.
- Au niveau des secteurs, l'ensemble des chefs d'entreprise interrogés portent un jugement favorable sur leur activité du premier trimestre 2017, plus particulièrement le tourisme et les services marchands.
- Les perspectives d'investissement piétinent toutefois, ce qui reste le « maillon manquant » pour une accélération supplémentaire et durable de l'économie.

Pour lire la publication: [Tendances conjoncturelles du 1^{er} trimestre 2017](#).

¹ L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants d'entreprise et des données économiques se rapportant aux différents secteurs d'activité, aux entreprises et aux ménages.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23